

Recherches sociographiques



Le regard d'Ottawa sur la situation du français en 2001

Charles Castonguay

Volume 46, numéro 2, mai-août 2005

Dynamiques sociales et enquêtes longitudinales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012177ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/012177ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Le gouvernement canadien analyse ses données linguistiques de recensement en fonction des objectifs politiques de l'heure. Depuis quelque temps, il cherche surtout à rassurer quant à la situation du français. La mise à jour par MARMEN et CORBEIL (2004) de leur monographie sur les statistiques linguistiques fédérales, parue dans la série *Nouvelles perspectives canadiennes* du ministère du Patrimoine canadien, va encore plus loin en ce sens que l'édition précédente. Nous proposons ici des pistes à suivre en vue d'apprécier de façon plus adéquate la dynamique des langues au Canada.

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Castonguay, C. (2005). Le regard d'Ottawa sur la situation du français en 2001. *Recherches sociographiques*, 46(2), 327-341. <https://doi.org/10.7202/012177ar>

RS

NOTE CRITIQUE

LE REGARD D'OTTAWA SUR LA SITUATION DU FRANÇAIS EN 2001*

Charles CASTONGUAY

Le gouvernement canadien analyse ses données linguistiques de recensement en fonction des objectifs politiques de l'heure. Depuis quelque temps, il cherche surtout à rassurer quant à la situation du français. La mise à jour par MARMEN et CORBEIL (2004) de leur monographie sur les statistiques linguistiques fédérales, parue dans la série *Nouvelles perspectives canadiennes* du ministère du Patrimoine canadien, va encore plus loin en ce sens que l'édition précédente. Nous proposons ici des pistes à suivre en vue d'apprécier de façon plus adéquate la dynamique des langues au Canada.

La monographie de Statistique Canada sur la situation linguistique au recensement de 1971 puisait à pleines mains dans les données alors inédites sur la langue d'usage actuelle à la maison pour faire enfin le point sur l'assimilation et la persistance linguistiques individuelles (KRALT, 1976). L'auteur rappelait même le dessein de lord Durham et prévoyait la disparition du français autrement que comme langue seconde à l'extérieur du Québec et des comtés avoisinants en raison du degré élevé d'anglicisation qu'il y constatait. C'était avant la montée en force du mouvement indépendantiste au Québec. Depuis, les études

* Cette analyse critique s'inscrit dans le cadre de travaux subventionnés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

fédérales se veulent rassurantes. « Anglicisation » et « assimilation » sont bannis du vocabulaire, les « transferts linguistiques », relégués à l'arrière-plan, et les auteurs concentrent leurs analyses sur la langue maternelle qui est un renseignement moins actuel.

La présente monographie passe d'abord en revue les statistiques de recensement sur la langue maternelle et la connaissance des langues officielles (séries de 1951 à 2001), la langue principale parlée à la maison (1971-2001), la connaissance de langues non officielles et la première langue officielle parlée (1991-2001), de même que les langues secondaires parlées à la maison et les langues principale et secondaires utilisées au travail (nouveau en 2001). La seconde moitié du volume examine des facteurs censés influencer sur l'évolution des groupes linguistiques définis en fonction de la langue maternelle : fécondité, transmission de la langue maternelle d'une génération à l'autre, structure par âge, immigration, migration interprovinciale, transferts linguistiques, exogamie, langue de travail. Suivent en annexe des séries chronologiques de données par province, celles sur la langue maternelle et la langue d'usage au foyer étant simplifiées au préalable par la répartition égale des déclarations de deux ou de plusieurs langues entre les langues déclarées.

Avec les statistiques traçant l'évolution de la fécondité et des migrations interprovinciales par groupe linguistique, ces tableaux en annexe font l'utilité principale du document, qui peut servir de source de référence commode pour certaines informations élémentaires. Car sa partie analyse de la dynamique linguistique, réalisée dans l'optique étroite du gouvernement canadien, est trompeuse.

La situation dans l'ensemble du Canada

Il en était déjà ainsi dans le prototype des deux dernières monographies, rédigé après le recensement de 1991 (HARRISON et MARMEN, 1994). L'édition actuelle pratique, et souvent dans les mêmes mots, le non-dit de la précédente (MARMEN et CORBEIL, 1999) en ce qui concerne le rôle clé de l'assimilation dans le déséquilibre croissant entre l'anglais et le français au Canada, et le même mutisme quant au recul de plus en plus imminent de l'effectif en nombres absolus de la population de langue française¹. Ses auteurs mentionnent le ralentissement continu de la croissance de la population francophone depuis 1951 et sa très faible progression au cours des années 1990 (p. 74) mais, au lieu d'en tirer la conclusion qui s'impose, ils se bornent à affirmer de nouveau que le nombre de francophones « ne cesse de s'accroître » (p. 23), voire que « sans la croissance résultant de l'immigration et de la transmission linguistique [c'est-à-dire l'anglicisation et la francisation des

1. Nous avons déjà en ces pages relevé ces exemples de non-dit dans l'édition 1999 (CASTONGUAY, 2002, p. 151-152).

immigrants], les populations francophone et anglophone du Canada verraient toutes deux leur effectif diminuer » (p. 79).

La nouvelle édition attribue encore la baisse du poids des francophones au Canada à leur sous-fécondité et à la forte immigration non francophone (p. 136), sans souligner en même temps l'anglicisation des francophones à l'échelle canadienne et la faiblesse du français face à l'anglais dans l'assimilation des immigrants comme facteurs déterminants du déséquilibre croissant entre les populations francophone et anglophone. Tout au plus conclut-on, comme dans l'édition précédente, qu'« il est difficile d'imaginer un scénario raisonnable qui pourrait renverser la tendance à la baisse du poids du groupe de langue maternelle française dans l'ensemble du pays » (p. 139).

Cela dit, Marmen et Corbeil mettent toutefois en question le critère de la langue maternelle pour désigner la population francophone. Ils suggèrent d'élargir la notion afin d'inclure tous ceux qui utilisent couramment le français comme langue principale ou langue seconde dans leur quotidien (p. 140). Dans sa préface, Réjean Lachapelle, directeur de la division de la démographie à Statistique Canada, demande de même si l'on ne devrait pas inclure les 2,4 millions de Canadiens hors Québec qui se sont déclarés en 2001 capables de parler français. Peut-être bien qu'à ce compte, le poids des « francophones » ne cesserait lui aussi de s'accroître au Canada. Confondre ainsi langue première et langue seconde mènerait cependant à de cocasses confusions conceptuelles, entre autres, à la création d'une catégorie ambiguë de Canadiens à la fois francophones et anglophones ou à l'émergence de jusqu'à 3,2 millions d'« anglophones » au Québec.

Les auteurs s'appuient totalement, par contre, sur le critère de la langue maternelle pour minimiser l'importance du phénomène de « transfert » ou de substitution linguistique². Celui-ci n'a « pas une incidence directe sur l'effectif et la croissance des groupes linguistiques » (p. 111). C'est vrai si l'on définit les groupes linguistiques selon la langue maternelle, mais les substitutions ont une incidence parfaitement directe sur le nombre de francophones, d'anglophones et d'allophones si on les considère selon la langue d'usage, comme il est courant de le faire au Québec.

2. Ailleurs qu'au Canada, on emploie en français « substitution » et non « transfert » pour décrire l'adoption au foyer d'une langue d'usage différente de sa langue maternelle tandis que, en anglais, le phénomène s'appelle *language shift* au lieu du *language transfer* employé dans la version anglaise de la présente monographie. En effet, *shift* peut signifier un changement ou une substitution alors que *transfer* se rapporte à une transmission ou à un déplacement. L'emploi fautif de « transfert » et *transfer* remonte au temps de la Commission Laurendeau-Dunton (voir, par exemple, l'usage ambigu de *transfer* dans LIEBERSON, 1965, p. 11 et 20). Depuis cette époque, on persiste au Canada français à décrire l'assimilation linguistique avec le calque d'un mot anglais mal choisi.

Quant à minimiser plus spécifiquement l'importance de l'anglicisation, le préfacier donne le ton en avançant que « la dualité linguistique canadienne a persisté » au cours du XX^e siècle puisque, en 1901, les groupes ethniques français et britannique représentaient près de 90 % de la population alors qu'en 2001, 90 % de la population, soit à peu près le même pourcentage, parle le français ou l'anglais comme langue d'usage à la maison (p. 1). Il omet de dire que les poids des groupes d'origine britannique et française étaient de 57 % et de 31 % en 1901, époque où l'anglicisation de la population d'origine française était encore minime, alors qu'en 2001, l'importance relative des populations de langue d'usage anglaise et française est de 68 % et 22 %. De toute évidence, loin de persister, en l'espace d'un siècle d'assimilation, la « dualité canadienne » s'est grandement estompée.

Les tableaux en annexe recèlent d'autres traits saisissants de ladite dualité linguistique. Il est possible d'en extraire, par exemple, qu'au chapitre de la connaissance des langues officielles, le nombre de Canadiens ne sachant parler que le français a chuté de 164 000 entre 1991 et 2001. En même temps, celui des *Canadians* unilingues anglais a augmenté de plus de 1,9 million. Des tendances opposées aussi tranchées ne méritent pas, semble-t-il, qu'on y porte attention. Marmen et Corbeil soutiennent plutôt que la proportion de Canadiens sachant parler le français demeure relativement stable (p. 31). Toutefois, le tableau A.3 en annexe permet de vérifier que celle-ci évolue lentement mais sûrement à la baisse depuis 1981, alors que la connaissance de l'anglais progresse allègrement, en particulier au cours de la dernière décennie au Québec (p. 15).

Au chapitre de l'assimilation, on peut aussi découvrir, en comparant les tableaux A.1 et A.2, qu'en 2001 le nombre de Canadiens de langue d'usage anglaise était supérieur de 2,5 millions à celui des Canadiens de langue maternelle anglaise. On peut voir de même que les Canadiens de langue d'usage française sont, par contre, un quart de million moins nombreux que ceux qui ont le français comme langue maternelle. On peut vérifier encore par soi-même qu'en 1971, les soldes correspondants de l'assimilation représentaient des gains de 1,5 million pour l'anglais à comparer à des pertes de près d'un quart de million pour le français.

Ces constats éclairent puissamment un aspect de l'évolution de la dynamique des langues au Canada dont on ne dit mot. Alors que la vitalité de l'anglais s'envole, celle du français demeure tout aussi déficiente qu'en début de période. On prend ainsi conscience d'un fait capital : les gains réalisés par le français en matière d'assimilation au Québec ont été annulés, à l'échelle canadienne, par l'anglicisation accrue des francophones dans le reste du Canada.

De façon générale, les études fédérales s'abstiennent d'offrir de semblables perspectives à l'échelle de l'ensemble du Canada. La grille d'analyse de rigueur à Ottawa commande un regard qui alterne entre la situation au Québec et celle dans les autres provinces, et qui vise à rassurer quant au statut du français sur chacun

des deux fronts. Relevons d'abord quelques exemples de la façon dont on s'y prend quant à la situation à l'extérieur du Québec.

Au Canada anglais

Marmen et Corbeil n'emploient pas les statistiques inédites de 2001 sur les comportements linguistiques secondaires au foyer pour chiffrer de manière complète le phénomène d'assimilation qui s'étend, souvent sur plus d'une génération, d'un comportement unilingue français jusqu'à l'unilinguisme anglais, en passant par des étapes intermédiaires de bilinguisme franco-dominant, puis anglo-dominant (BERNARD, 1998). Ils ne se servent pas non plus des nouvelles données sur les langues principale et secondaires utilisées au travail pour mesurer l'incidence du fait de travailler en anglais sur l'anglicisation des francophones. Dans leur analyse rassurante, ces informations ne servent qu'à montrer qu'un francophone hors Québec peut parler l'anglais comme langue première à la maison mais utiliser le français au travail ou comme langue seconde au foyer (p. 113, 124 et 136-137). La Palice n'aurait pas dit mieux.

Ce faisant, les auteurs accordent beaucoup d'importance à des données sur les comportements secondaires au foyer ou au travail dont l'interprétation est délicate. Le rapport final du test des nouvelles questions linguistiques de 2001 juge en effet qu'« il n'est pas certain que les réponses obtenues [aux questions portant sur les langues secondaires parlées « régulièrement » au foyer et utilisées « régulièrement » au travail] soient le fait de langues utilisées de façon habituelle et non pas seulement à l'occasion » (MARMEN, SÉGUIN et JAWORSKI, 1999, sections « Les langues utilisées au travail » et « Les langues parlées à la maison », sous-sections « Faiblesses de la question »). Or, la présente monographie demeure coite sur la signification discutabile de ces statistiques.

Le même souci de rassurer règle la construction de la variable « première langue officielle parlée » (PLOP), laquelle accorde la priorité à la langue maternelle sur la langue d'usage actuelle au foyer. Selon la définition que les auteurs en donnent par deux fois, la PLOP indique « la langue officielle *actuellement parlée* » (p. 17 et 142, nous soulignons). Toutefois, Statistique Canada compte parmi la population ayant le français comme PLOP toute personne à l'extérieur du Québec qui se déclare de langue maternelle française et encore capable de parler français, mais ne donne que l'anglais comme langue parlée à la maison. Nombre de personnes hors Québec auraient ainsi le français comme PLOP même si elles ne parlent *actuellement* que l'anglais.

Si l'on vise vraiment le comportement linguistique actuel, la PLOP devrait, dans sa construction, donner priorité à la langue d'usage sur la langue maternelle. Cela réduirait évidemment le nombre de personnes ayant le français comme PLOP à l'extérieur du Québec. À la naissance du concept, Statistique Canada avait mis à

l'essai les deux ordres de priorité. Dans le Canada à l'extérieur du Québec, la méthode de calcul accordant la priorité à la langue maternelle avait alors produit 186 000 personnes de plus ayant le français comme PLOP que la méthode donnant priorité à la langue d'usage (Statistique Canada, 1989, tableau 1). C'est donc induire le lecteur en erreur de prétendre que le français est la langue officielle « actuellement parlée » – ou même « parlée » – par la population obtenue selon la première méthode de calcul, qui a servi à produire les statistiques de la présente monographie.

La volonté d'évacuer l'effet et jusqu'au vocabulaire de l'assimilation et de l'anglicisation conduit Marmen et Corbeil à commettre d'autres écarts dans leur description de la situation hors Québec. Appelés à travailler en anglais, les immigrants allophones s'y anglicisent souvent, pour ensuite élever leurs enfants éventuels en anglais. Dans la *novlangue* de Statistique Canada, cela se réduit à « il est fréquent que les enfants d'immigrants apprennent l'anglais comme langue maternelle » (p. 9), sans référence à la nécessaire anglicisation antérieure des parents. Cela découlerait de « la tendance des enfants d'immigrants à apprendre l'anglais comme langue maternelle » (p. 137), comme si, élevé dans un vide linguistique, l'enfant posait un choix. De même, l'anglicisation porte de jeunes adultes francophones à transmettre l'anglais comme langue maternelle à leurs enfants éventuels. Marmen et Corbeil écrivent plutôt qu'« il arrive parfois que les enfants dont les deux parents sont de langue maternelle française apprennent l'anglais plutôt que le français en premier lieu dans l'enfance » (p. 24), sans mentionner l'anglicisation préalable des parents, ou font état de « la tendance des enfants nés de couples français-anglais à apprendre l'anglais comme langue maternelle » (p. 136), comme si l'initiative en revenait à l'enfant.

L'acharnement qu'on met à escamoter les phénomènes d'assimilation et d'anglicisation mène ainsi à un jargon réducteur qui étouffe l'intuition et nuit à la bonne compréhension de la dynamique des langues en contact. La même chose est vraie lorsqu'on disserte de « francophones qui parlent le plus souvent une autre langue que le français à la maison » (p. 113), comme s'il pouvait y avoir un nombre significatif de cas où l'« autre langue » serait autre chose que l'anglais. Mieux vaut parler franchement de francophones de langue d'usage anglaise ou, plus simplement encore, de francophones anglicisés.

Dans plusieurs tableaux (5.2, 5.15, 5.18) qui comparent des statistiques linguistiques de 1971 avec celles de 1991, 1996 et 2001, les auteurs précisent que seules les réponses uniques à la question sur la langue maternelle ont été utilisées. Ce n'est pas possible en ce qui a trait à 1971 car les réponses multiples ont alors été distribuées parmi les réponses simples au moment de la saisie des données. Les comparaisons en cause ne sont donc pas valables. Pour suivre correctement les phénomènes à l'étude sur trente ans, il convient de simplifier les réponses multiples recueillies aux derniers recensements de la même manière qu'en 1971, ce qui revient

à les répartir de façon égale entre les langues déclarées, comme dans les tableaux en annexe.

Pis encore, dans tous les tableaux (5.15 à 5.18) qui traitent des substitutions linguistiques, Marmen et Corbeil limitent l'analyse de la langue maternelle aux seules réponses uniques (chose pourtant impossible dans le cas des données de 1971, bien entendu) mais tiennent compte des réponses multiples à la question sur la langue d'usage. Or, la fréquence des réponses multiples aux questions linguistiques fluctue d'un recensement à l'autre, de sorte qu'on ne peut réaliser un suivi robuste des données sur les substitutions qu'en comparant l'ensemble des réponses, simplifiées au moyen de la méthode de répartition égale. Ces tableaux sont donc à reprendre. Cela est vrai tout particulièrement du tableau 5.18B qui, en raison du traitement différent que les auteurs accordent aux réponses multiples selon qu'il s'agit de langue maternelle ou de langue d'usage, gonfle artificiellement le maintien de l'usage du français à la maison parmi les francophones hors Québec en 1991, 1996 et 2001, à comparer au niveau observé en 1971.

Marmen et Corbeil analysent de façon incomplète un autre aspect fondamental. Un peu à la manière d'une radiographie, la structure d'une population selon l'âge révèle sa vitalité démographique intrinsèque. C'est le b.a. ba de la démographie. Curieusement, la monographie classe la structure par âge parmi les facteurs censés influencer sur l'évolution des groupes linguistiques alors qu'elle en est plutôt une conséquence, notamment de la fécondité et de l'assimilation linguistique. Quoi qu'il en soit, ses auteurs ne nous présentent le profil selon l'âge d'aucun groupe linguistique. Ils se bornent à l'indice de vieillissement, soit le rapport des 65 ans et plus aux moins de 15 ans, ce qui donne un aperçu trop partiel et indirect de l'ampleur du non-remplacement des générations.

Cela prive le lecteur d'un renseignement indispensable qui s'apprécie simplement en comparant le nombre des jeunes adultes à celui des jeunes enfants³. Cet indicateur du degré de remplacement – ou de non-remplacement – des générations traduit directement l'état de santé d'un groupe donné en matière de fécondité et d'assimilation (CASTONGUAY, 2002). Le défaut de remplacement des générations francophones hors Québec, en particulier, résume en un seul chiffre – soit, en 2001, un déficit intergénérationnel de 46 % – ce que Marmen et Corbeil débitent en pièces détachées touchant la sous-fécondité, la non-transmission de la langue maternelle entre les générations, l'exogamie ou les substitutions linguistiques, se gardant bien d'en faire la synthèse. Comme pour la pyramide des âges, le défaut de remplacement des générations révèle davantage que ce que Statistique Canada désire nous donner à voir.

3. L'espace entre les générations étant de près de 30 ans au dernier recensement, il s'agit plus précisément de comparer, pour un groupe linguistique donné, le nombre d'enfants âgés de 0 à 4 ans à celui des adultes âgés de 30 à 34 ans.

Notons qu'à l'échelle de l'ensemble du Canada, le déficit entre les générations de langue maternelle anglaise n'était que de 7 % en 2001, à comparer à un déficit de 22 % entre celles de langue maternelle française. Les deux populations ayant été à peu près également sous-fécondes durant les années 1990 (p. 80), ce déséquilibre découle essentiellement de la domination de l'anglais sur le plan de l'assimilation : nombre de jeunes parents francophones et allophones se sont anglicisés, puis ont transmis l'anglais comme langue maternelle à leurs enfants. Si Marmen et Corbeil reconnaissent que ces processus d'assimilation, d'abord individuelle puis intergénérationnelle, contribuent à réduire le nombre d'enfants francophones (p. 87), ils ne donnent aucun chiffre touchant cette dernière tendance. Il est pourtant facile de vérifier que malgré la sous-fécondité commune depuis 1971 aux deux groupes de langue officielle, le nombre d'enfants de langue maternelle anglaise âgés de 0 à 4 ans au Canada n'a reculé que de 50 000 entre 1971 et 2001, à comparer à une chute de 120 000 dans le nombre de jeunes enfants de langue maternelle française. Cela représente respectivement 4 % et 26 % des effectifs énumérés en début de période. Cet écart reflète essentiellement, lui aussi, le déséquilibre démographique causé par l'assimilation.

Les auteurs évoquent une seule autre fois, toujours sans la chiffrer, la raréfaction des enfants francophones, soit en rapport avec le recul de la population francophone au Manitoba (p. 26). Les données sur le nombre d'enfants sont pourtant fort pertinentes là aussi. Le Manitoba est la province où l'anglicisation des francophones âgés de 25 à 44 ans a le plus progressé, passant de 45,7 % à 65,4 % entre 1971 et 2001. Corrélativement, les enfants de langue maternelle française âgés de 0 à 4 ans sont passés de 4 065 en 1971 à 1 748 en 1996, puis à 1 301 en 2001. Informations autrement plus directes et prégnantes qu'un indice de vieillissement.

Au Québec

L'approche de Marmen et Corbeil est encore plus discutable quant à la situation au Québec. Par exemple, leur comparaison des structures selon l'âge au moyen du seul indice de vieillissement est ici carrément trompeuse. Ils avancent qu'en 2001, « la situation des anglophones du Québec était presque analogue à celle des francophones [...] les deux groupes affichaient un indice de vieillissement de 0,66 » (p. 87), notant seulement que la proportion des 0 à 14 ans et celle des 65 ans et plus sont plus élevées chez les anglophones que chez les francophones.

Si l'on compare plutôt le bas des profils selon l'âge avec leur milieu, on voit que malgré une sous-fécondité identique (p. 80), le défaut de remplacement des générations anglophones au Québec n'était en 2001 que de 10 %, à comparer à un déficit de 18 % pour les générations francophones. Ce déséquilibre démographique, dû entièrement au pouvoir d'assimilation supérieur de l'anglais, était du même

ordre en 1996 (CASTONGUAY, 2002). De toute évidence, Ottawa préfère dissimuler cet aspect fondamental de la situation.

En ce qui concerne la langue de travail, les auteurs annoncent les nouvelles données sous le titre « Facteurs influant sur l'évolution des groupes linguistiques ». C'est le cadre d'analyse habituel des minorités immigrantes ou en voie d'urbanisation : leur langue d'intégration socioéconomique conduit à son adoption comme langue d'usage à la maison, puis à sa transmission comme langue maternelle à la génération suivante. À l'inverse cependant du cadre annoncé, Marmen et Corbeil analysent plutôt la langue maternelle et la langue d'usage à la maison comme facteurs qui influent sur la langue de travail ! Leurs observations, présentées uniquement en pourcentages, recouvrent en outre l'ensemble du Québec au lieu de cibler la région de Montréal, vrai théâtre de la concurrence entre l'anglais et le français sur ce plan.

La monographie relève ainsi qu'en 2001, les Québécois francophones (langue maternelle) travaillaient largement en français alors que les anglophones y travaillaient moins souvent en anglais qu'à l'extérieur du Québec, et conclut à « la forte présence du français sur le marché du travail au Québec » (p. 122, 124 et 138). Si le français paraît dominer quand on ne compare que des pourcentages, on sait qu'en chiffres absolus les francophones qui travaillaient principalement en anglais dans la région métropolitaine de Montréal en 2001 étaient presque deux fois plus nombreux que les anglophones qui y travaillaient en français, et que les francophones y étaient plus de trois fois plus nombreux que les anglophones à utiliser aussi souvent le français et l'anglais au travail (CASTONGUAY, 2003a).

Quant aux travailleurs allophones, Marmen et Corbeil affirment que 57 % utilisaient le français le plus souvent et que 50 % utilisaient l'anglais le plus souvent. Ce résultat incongru vient de ce qu'ils comptent deux fois les 14 % d'allophones qui ont donné aussi bien l'anglais que le français comme langue principale de travail : une fois comme travaillant « le plus souvent » en français et une autre comme travaillant « le plus souvent » en anglais. La simple cohérence exige de répartir ces réponses doubles de façon égale entre l'anglais et le français ou, encore, de conserver telle quelle cette catégorie d'allophones qui travaillent aussi souvent – et non « le plus souvent » – en français qu'en anglais.

De semblables dérapages sémantiques sont possibles, aussi, quand les auteurs traitent de langue « prédominante » ou « surtout » parlée à la maison et de langue « surtout » utilisée au travail, sans préciser le sens de ces expressions. Ils avancent entre autres que 77 % des travailleurs allophones (langue maternelle) qui parlaient surtout le français à la maison utilisaient surtout le français au travail et que 64 % de ceux qui parlaient surtout l'anglais au foyer utilisaient surtout l'anglais au travail.

Quel que soit le sens exact de ces affirmations, il n'y a rien de surprenant à ce que ces derniers pourcentages soient plus élevés que les pourcentages correspondants

pour les travailleurs allophones, toutes langues d'usage à la maison confondues. Ce qui serait plus instructif, ce serait d'examiner, dans l'optique inverse, l'incidence de la langue principale de travail sur l'orientation linguistique des travailleurs en matière de langue d'usage à la maison.

Dans cette perspective, nous savions déjà, par exemple, que parmi les allophones qui travaillaient principalement en français dans la région de Montréal en 2001 et avaient effectué une substitution linguistique au foyer, il y avait 69 % de francisés à comparer à 31 % d'anglicisés, et que parmi ceux qui travaillaient principalement en anglais et avaient accompli une substitution, 88 % étaient anglicisés contre 12 % de francisés (CASTONGUAY, 2003a). Il est regrettable que la présente monographie ne fasse ainsi ressortir ni comment la langue d'intégration économique influe sur la langue d'usage au foyer, ni à quel point le fait de travailler en anglais au Québec paraît exercer sur ce plan un effet d'entraînement plus puissant que celui de travailler en français.

Marmen et Corbeil notent encore que le français prédominait nettement sur l'anglais comme langue principale de travail en 2001 parmi la cohorte d'immigrés allophones arrivée au Québec entre 1976 et 1980, mais que l'écart se réduisait progressivement parmi les cohortes subséquentes, jusqu'à disparaître parmi celle arrivée en 1996-2001 (p. 131). Ils rassurent aussitôt le lecteur en soulignant qu'une proportion plus élevée des cohortes d'arrivée plus récente ne connaissent que l'anglais, et en laissant entendre qu'à mesure que ces derniers apprendront le français, leur emploi de cette langue au travail en viendra aussi à prédominer sur celui de l'anglais.

Ce n'est guère convaincant. D'autres interprétations longitudinales des mêmes données sont possibles. À l'encontre de celle avancée ici, parions que la connaissance de l'anglais parmi les cohortes d'arrivée plus récente s'accroîtra aussi à mesure que s'allonge leur séjour au Québec. D'autre part, la progression de l'unilinguisme anglais parmi les cohortes d'allophones arrivées depuis 1980 n'est que de 7 points de pourcentage (p. 99), tandis que l'anglais aurait progressé de 14 points comme langue de travail « prédominante » parmi les mêmes cohortes (p. 131). On ne peut donc exclure si facilement la possibilité que l'offre d'intégration en anglais à l'actuel marché du travail, notamment à Montréal, soit réellement plus élevée que durant les années qui ont suivi de près l'adoption des lois 22 et 101.

En ce qui a trait aux tendances de l'assimilation, Marmen et Corbeil soulignent que « la minorité anglophone du Québec a, elle aussi [comme les minorités francophones hors Québec], subi une augmentation de la proportion des transferts linguistiques [dans ce cas, en faveur du français], passant de 8 % à 10 % [entre 1971 et 2001] » (p. 115). Comme le fait couramment le Commissariat aux langues officielles du Canada, ils ne font état que des substitutions brutes de la langue provinciale majoritaire à la place de la langue officielle minoritaire. Or, si les

substitutions brutes dans le sens inverse sont négligeables au Canada anglais, ce n'est pas le cas au Québec. D'un recensement à l'autre, depuis 1971, le nombre de francophones anglicisés au Québec demeure supérieur au nombre d'anglophones francisés (CASTONGUAY, 2003a). Du point de vue de l'ensemble des substitutions entre l'anglais et le français, il n'y a donc aucune francisation nette de la minorité anglophone mais bien une légère anglicisation nette de la majorité. La situation sur ce plan est ainsi aux antipodes de celle des autres provinces. Qu'importe, les auteurs s'en tiennent au rituel d'Ottawa qui présente l'anglais comme langue sur la défensive au Québec.

Marmen et Corbeil avancent encore que parmi les allophones qui ont, au Québec, effectué une substitution en faveur du français ou de l'anglais, la proportion ayant opté pour le français serait passée de 37 % à 39 % entre 1991 et 1996, pour ensuite bondir à 46 % en 2001. Cela porte à croire à une forte accélération de la part du français dans l'assimilation des allophones. Cependant, comme pour les substitutions entre l'anglais et le français, ils ne traitent pas les réponses multiples touchant la langue maternelle de la même façon que celles touchant la langue d'usage, ne considèrent que les substitutions brutes en faveur de l'anglais ou du français et ne tiennent aucun compte des modifications apportées aux questions linguistiques au recensement de 2001 qui ont gonflé le nombre d'allophones francisés relativement aux résultats des recensements précédents (CASTONGUAY, 2003a). Si l'on emploie un mode de calcul plus robuste qui répartit toutes les réponses multiples de façon égale entre les langues déclarées, établit le bilan de l'ensemble des substitutions entre le français ou l'anglais et les autres langues, et tient compte de la distorsion favorable au français causée par les changements apportés au questionnaire en 2001, on constate plutôt que la croissance de la part du français dans l'assimilation des allophones est constante. Cette part serait passée de 35 % à 39 % entre 1991 et 1996, puis à 43 % en 2001, soit une augmentation de 4 points de pourcentage à chacun des deux lustres (CASTONGUAY, 2005a).

Pour le suivi de la situation linguistique au Québec, il est essentiel de savoir si la hausse de la part du français dans l'assimilation des allophones est encore en phase d'accélération ou si elle a déjà atteint sa vitesse de croisière. Il est désolant, par conséquent, que Marmen et Corbeil soutiennent toujours que l'ajout en 2001 d'une question sur les comportements linguistiques secondaires au foyer « n'a pas modifié, semble-t-il, la comparabilité historique des données sur la langue parlée le plus souvent à la maison » (p. 144), alors que l'auteure principale a été informée dès le printemps 2003 que cet ajout semblait avoir haussé artificiellement la propension des allophones à déclarer l'anglais ou le français comme langue d'usage, et ce, tant au Québec que dans le reste du Canada. Dans la présente monographie, parue en décembre 2004, les auteurs confirment pourtant eux-mêmes la hausse inopinée de cette propension à l'extérieur du Québec en 2001, « alors qu'elle n'avait cessé de diminuer entre 1971 et 1996 » (p. 115).

Pis encore, Marmen et Corbeil ne mentionnent même pas un second changement d'importance apporté au questionnaire français en 2001. Jusqu'au recensement de 1996, « anglais » précédait « français » dans le libellé des questions linguistiques aussi bien que dans leurs aires de réponse. Dans la version française du questionnaire de 2001, Statistique Canada a inversé cette priorité : dans le module des questions linguistiques, « français » précède « anglais » pas moins de 38 fois sur les deux pages en cause. En regard des recensements précédents, cette inversion a fait en sorte qu'au Québec, la hausse artificielle du taux global d'assimilation des allophones, provoquée par l'ajout de la question sur les comportements linguistiques secondaires au foyer, a profité à peu près exclusivement au français (CASTONGUAY, 2003a et 2005a). D'où l'accélération apparente de la part du français dans l'assimilation des allophones entre 1996 et 2001.

Les auteurs passent sous silence un autre défaut de comparabilité majeur qui rassure fausement quant au statut du français. Cela concerne les indicateurs les plus élémentaires, soit le poids des groupes linguistiques selon la langue maternelle et selon la langue d'usage. Malgré que la sous-fécondité des francophones se soit creusée au cours du lustre 1996-2001 (p. 80), d'après les données « officielles » le poids des francophones (langue maternelle) au Québec n'aurait reculé que de 0,1 point de pourcentage entre 1996 et 2001, après un recul de 0,5 point entre 1991 et 1996 (p. 25). Or chaque recensement sous-estime quelque peu la population réelle, et Statistique Canada avait estimé dès l'été 2003 que le recensement de 2001 avait oublié quelque 21 000 allophones (langue maternelle) de plus au Québec que celui de 1996. Voilà pourquoi le poids des francophones paraît avoir si peu baissé entre 1996 et 2001 (CASTONGUAY, 2005b). Les estimations du sous-dénombrement par langue maternelle ont été réalisées suffisamment longtemps avant la publication de la présente monographie pour que ses auteurs en avertissent le lecteur.

Chose encore plus bizarre – et rassurante –, le poids de la population de langue d'usage française aurait, contrairement aux prévisions démographiques, augmenté au Québec entre 1996 et 2001 (p. 30). En même temps, malgré la poursuite de l'immigration allophone, la population de langue d'usage autre que française et anglaise n'aurait progressé que de 7 800 personnes (p. 51) alors qu'elle avait augmenté de 55 900 entre 1991 et 1996 (p. 152). Ces anomalies s'expliquent cette fois par l'effet conjugué des causes connues de rupture de comparabilité, soit le sous-dénombrement plus élevé des allophones en 2001 et les modifications apportées au questionnaire. Si l'on ajuste les données en prenant ces facteurs en compte, la population québécoise de langue d'usage autre croît à peine moins entre 1996 et 2001 qu'au cours du lustre précédent ; corrélativement, le poids de la population de langue d'usage française continue à baisser lentement (CASTONGUAY, 2005b). Marmen

et Corbeil n'ont même pas relevé le caractère saugrenu des tendances qui, d'entrée de jeu, jettent le doute sur la comparabilité des données « officielles » de 2001.

*
* *

La manière dont les gouvernements utilisent les statistiques ethniques et linguistiques de recensement dans le but de consolider leur pouvoir est devenue un sujet d'étude en soi (KERTZER et AREL, 2002). L'actuelle monographie ne fait qu'illustrer de nouveau comment, dans sa croisade en faveur de l'unité canadienne, le gouvernement fédéral emploie ses données pour nous rassurer quant à la situation du français (CASTONGUAY, 2003b). Ottawa a tourné le dos au « risque de lucidité » qui guidait les recherches du temps de la Commission Laurendeau-Dunton. Statistique Canada ne porte plus sur l'assimilation linguistique, en particulier, le regard franc de la monographie qui a suivi le recensement de 1971.

Le manque de transparence quant aux ruptures de comparabilité des statistiques entrave singulièrement aussi l'appréciation de la situation du français au Québec. Il est extrêmement difficile de corriger les fausses impressions que peuvent laisser des données diffusées sans les mises en garde appropriées. Ainsi, l'Office québécois de la langue française (2005, p. 73 et 89) n'a toujours pas tranché quant à savoir si la récente accélération de la part du français dans l'assimilation des allophones est réelle ou non. La monographie sur les langues au Canada, qui suit de trois bonnes années le recensement, devrait être l'occasion par excellence d'apporter aux statistiques initiales les ajustements éventuels qui s'imposent.

La France et l'Angleterre révisent assidûment leurs statistiques nationales (HÉRAN et TOULEMON, 2005). Dans la mesure où la dualité linguistique est, véritablement, un caractère fondamental du Canada, il incombe à l'organisme statistique fédéral de corriger, le cas échéant, les informations qu'il répand sur la situation du français. À terme, l'unité canadienne ne s'en porterait que mieux.

Charles CASTONGUAY

*Département de mathématiques,
Université d'Ottawa.*

BIBLIOGRAPHIE

BERNARD, Roger

1998 *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Les Éditions du Nordir.

CASTONGUAY, Charles

2002 « Assimilation linguistique et remplacement des générations francophones et anglophones au Québec et au Canada », *Recherches sociographiques*, XLIII, 1 : 149-182.

2003a « La vraie question linguistique : quelle est la force d'attraction réelle du français au Québec ? Analyse critique de l'amélioration de la situation du français observée en 2001 », dans : Michel VENNE (dir.), *L'annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, 232-253.

2003b « Le recensement au service de l'unité canadienne : comment dissimuler la faiblesse du français », *L'Action nationale*, XCIII, 7 : 82-105.

2005a *Les indicateurs généraux de vitalité des langues au Québec : comparabilité et tendances 1971-2001*, Montréal, Office québécois de la langue française.

2005b *Incidence du sous-dénombrement et des changements apportés aux questions de recensement sur l'évolution de la composition linguistique de la population du Québec entre 1991 et 2001*, Montréal, Office québécois de la langue française.

HARRISON, Brian et Louise MARMEN

1994 *Les langues au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, Catalogue numéro 96-313F.

HÉRAN, François et Laurent TOULEMON

2005 « Que faire quand la population recensée ne correspond pas à la population attendue ? », *Population et Sociétés*, 411 : 1-4.

KERTZER, David I. et Dominique AREL (dirs)

2002 *Census and Identity : The Politics of Race, Ethnicity and Language in National Censuses*, Cambridge, Cambridge University Press.

KRALT, John

1976 *Les langues au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, Catalogue numéro 99-707.

LIEBERSON, Stanley

1965 « Bilingualism in Montreal : A demographic analysis », *American Journal of Sociology*, 71 : 10-25.

MARMEN, Louise et Jean-Pierre CORBEIL

1999 *Les langues au Canada : recensement de 1996*, Ottawa, Patrimoine canadien et Statistique Canada.

2004 *Les langues au Canada : recensement de 2001*, Ottawa, Patrimoine canadien et Statistique Canada.

MARMEN, Louise, Jean-Pierre SÉGUIN et Christina JAWORSKI

1999 *Test du recensement national de 1998. Analyse des variables linguistiques*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la démographie (version électronique non paginée).

Office québécois de la langue française

2005 *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendance 1991-2001*, Montréal, Office québécois de la langue française.

Statistique Canada

1989 *Recensement du Canada 1986 : Estimations de la population selon la première langue officielle parlée*, Ottawa, Division des statistiques sociales, du logement et des familles et Études linguistiques, numéro de référence 47013.